

# **COMMUNE D'AVRILLY**

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du 10 septembre 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le 10 septembre à 19h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame Claudette DELORME, Maire.

**PRESENTS** : M. Johnny CARRE, Mme Janet CROMWELL, Mme Claudette DELORME, M. Jean-Paul DUPUY, Mme Valérie LIMONET, M. Sylvain NAFFETAS, M. Jean-Marc VELUT

#### **Convocation du 3 septembre 2019**

Mme Valérie LIMONET est nommée secrétaire de séance.

#### **ORDRE DU JOUR** :

- Adhésion des villes de Montluçon, Moulins et Vichy au SDE03
- Assainissement : Achat d'une pompe pour la lagune
- Ecole de Luneau : Demande de participation financière pour un séjour scolaire
- Questions diverses

*Madame le Maire demande l'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 5 avril 2019, lequel est approuvé à l'unanimité.*

#### **OBJET : Adhésion des villes de Montluçon, Moulins et Vichy au SDE03**

Madame le Maire rappelle l'adhésion de la commune au SDE 03, Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier regroupant 314 communes de l'Allier (toutes sauf Montluçon, Moulins et Vichy) et l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Le SDE 03 a reçu une demande d'adhésion des villes de Montluçon, Moulins et Vichy, souhaitant adhérer au titre de la compétence Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité, à compter du 1er janvier 2020.

Ces demandes d'adhésion font suite aux délibérations suivantes :

- Délibération du Conseil Municipal de la Ville de Montluçon en date du 27 juin 2019
- Délibération du Conseil Municipal de la Ville de Moulins en date du 14 juin 2019
- Délibération du Conseil Municipal de la Ville de Vichy en date du 24 juin 2019

Le SDE 03 a approuvé les demandes d'adhésion par délibération du comité syndical le 11 juillet 2019.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient maintenant aux conseils municipaux et conseils communautaires des communes et EPCI à fiscalité propre adhérant au syndicat de se prononcer sur cette adhésion.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-18,

Considérant la délibération du 27 juin 2019 du Conseil Municipal de la Ville de Montluçon sollicitant son adhésion au Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier au 1er janvier 2020,

Considérant la délibération du 14 juin 2019 du Conseil Municipal de la Ville de Moulins sollicitant son adhésion au Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier au 1er janvier 2020,

Considérant la délibération du 24 juin 2019 du Conseil Municipal de la Ville de Vichy sollicitant son adhésion au Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier au 1er janvier 2020,

Considérant la délibération du 11 juillet 2019 du Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier acceptant les trois demandes d'adhésion des villes de Montluçon, Moulins et Vichy pour une prise d'effet au 1er janvier 2020,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'adhésion des villes de Moulins, Montluçon et Vichy au Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier au 1er janvier 2020.

**OBJET : Assainissement - Achat d'une pompe pour la lagune**

Madame le Maire explique aux membres présents qu'à cause de la sécheresse actuelle, la lagune n'est plus alimentée convenablement en eau. Il est conseillé de faire l'achat d'une pompe pour prélever de l'eau dans le canal situé juste à côté, sachant que les Voies Navigables de France ont donné leur accord pour une pompe de 14 m<sup>3</sup>/h de débit. Pour cela, elle leur demande d'étudier des propositions de prix.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise DURY Motoculture 03130 Avrilly, pour l'achat d'une pompe à eau 14m<sup>3</sup>/h pour un montant total de 445,00€ HT et de 534,00€ TTC.
- **DECIDE** d'affecter cette dépense au programme d'investissement n°101 "Achat d'une pompe pour la lagune" sur le budget Assainissement 2019.
- **ACCEPTE** le virement de crédit suivant :

Art. 2315 : - 534,00€

Art. 2154 (op 101) : 534,00€

**OBJET : Ecole de Luneau - Demande d'aide financière pour un séjour scolaire**

Madame le Maire explique aux membres présents qu'elle a reçu une demande de participation financière de la part de l'école de Luneau (RPI Avrilly-Luneau-Neuilley-en-Donjon-Le Bouchaud) pour organiser un voyage scolaire de 3 jours/2 nuits au Puy du Fou. Une élève d'Avrilly est concernée. Elle leur présente le courrier explicatif, le projet pédagogique et le budget prévisionnel.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de participer financièrement à hauteur de 200€ pour ce voyage scolaire. C'est un beau projet, bien présenté et qui mérite d'être soutenu par les collectivités.
- **ACCEPTE** de verser cette participation financière sur justificatif de validation de ce projet (courrier, devis validé...).

**Questions Diverses :**

\* Projet éolien sur la commune du Bouchaud : Réunion publique d'information prévue à la mairie du Bouchaud vendredi 20 septembre 2019 à 19h00.

\* Assistance technique BDOE : Dans l'attente du nouveau projet de convention à l'étude par les élus du Département.

\* Maison du Canal : Un article est paru sur le journal, disponible en mairie. Les travaux de réhabilitation sont terminés, le gîte est quasiment prêt à accueillir une douzaine de personnes pour le mois d'octobre, pour les prochaines vacances de Noël et ensuite du 1er avril au 31 octobre.

\* Journée du Patrimoine à Jaligny : Samedi 14 septembre dès 16h30 (déambulation patrimoniale, apéritif dinatoire, et concert à l'église).

\* Nouvelle entreprise à AVRILLY : CM-AUTO Nettoyage - Christophe MODESTE vous accueille au bourg d'AVRILLY pour le nettoyage de votre auto.

\* Recensement 2019 de la population : Résultats : 115 logements pour 132 habitants.

\* Association Beauregard : Le Maire fait part aux élus de leur courrier de remerciements pour la subvention donnée.

\* Révision PPRI : Le plan de prévention des risques naturels prévisibles inondations du fleuve Loire est approuvé, tous les documents sont disponibles en mairie ou sur le site de la Préfecture de l'Allier

\* Point sur les subventions 2019 demandées : 4 446,00€ accordés pour la DETR sur les 7 567,06€ demandés (travaux de sécurisation de la rue Genève), 10 457,40€ demandés et accordés par le conseil départemental (travaux de voirie), 5 000,00€ demandés et accordés par le Conseil Départemental (Divers matériels). Il reste les amendes de police, le conseil régional et le fonds de concours de la Communauté de Communes qui n'ont pas encore donné de réponse.

\* Rue Genève : Les radars pédagogiques sont commandés mais ne seront probablement posés qu'au début 2020 après les travaux d'enfouissement des réseaux. Il y aura également la pose de 6 panneaux rappel 50 et 4 passages piétons.

\* Bordure aux Jarraux : Une bordure a été faite au lieudit "Les Jarraux" lors de la remise en état de l'aqueduc.

\* Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable : Madame le Maire présente le rapport aux membres présents. Le rapport est disponible en mairie.

\* Compteurs LINKY : Madame GACHES Isabelle, notre référent ENEDIS, est venue nous faire une présentation des nouveaux compteurs linky. Elle a laissé des plaquettes d'information en mairie pour les personnes intéressées.

\* Communauté de Communes : Attendue depuis déjà 2 ans, la table d'interprétation est en cours et le projet définitif devrait nous être présenté fin 2019 pour réalisation avant 2020.

\* Centre social La Farandole : La Fédération des centres sociaux de France et un panel d'élus ont rédigé un manifeste qui est proposé à la signature de tous les élus locaux (personnellement informés).

\* Réfection goudron route départementale : En agglomération, le Conseil Départemental est en train de refaire le goudron de la route départementale 210.

\* Vagabondage de caprins et ovins : Un problème de vagabondage de caprins et ovins sur la commune est en train de se régler.

\* Prochaines commissions communales :

- Commission voirie et bâtiments : Samedi 5 octobre à 10h30
- Commission Embellissement : Vendredi 4 octobre à 10h30

*Fin de la séance à 21h00*